



SNTRS Informations

Bulletin de liaison du Syndicat National des Travailleurs de la Recherche Scientifique-CGT

Imprimé par AJC BP4 91750 Champcueil – Périodicité : autre – C.P.n°0904S05391

Directeur de publication : Annick KIEFFER - 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif

Tel : 01 49 58 35 85 – Télécopie : 01 49 58 35 33 – Courrier électronique : sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr

N°3 – 7 Mai 2004

SPECIAL INSERM

SOMMAIRE

	Pages
Compte rendu des sessions de printemps 2004 des CSS-CT-CE INSERM	2
Bilan des visites CSS 7 et CE 3	9
CSS : classement des unités mono-thématiques 2004	12

Compte rendu des sessions de printemps 2004 des CSS-CT-CE INSERM

CSS1 : Microbiologie et maladies infectieuses

Classement

Création d'Unités Plurithématiques:

- 1 Sekaly (Montréal) A+
- 2 Rommelaere (Heidelberg) A

Création d'unités Monothématiques

- 1 Arhur (Paris VI) A+
- 2 Cavaillon (Pasteur) A+
- 3 Belec (Paris VI) A
- 4 Barin (Tours) B

Joseph Andréani, Elu SNTRS CGT à la CSS1

CSS4 : cardiovasculaire et respiratoire, muscle

CSS4 DU 16, 17 et 18 / 02 / 2004

Elues SNTRS CGT à la CS : Jocelyne Blanc, Raymonde Bredoux, Christine Gousse

Le 4 Février, l'ensemble des commissaires avait proposé un blocage administratif. Les quelques représentants de la CSS4 présents ce jour, avaient souhaité soumettre cette proposition à la CSS 4, avant que ne débute la séance.

Nous avons adopté à l'unanimité, une attitude similaire à celle de la CT1 (dont un membre siège aussi en CSS4), à savoir :

- Ne pas transmettre les rapports d'évaluation ainsi que les résultats de votes à l'administration,
- Confier ces votes sous enveloppe cachetée au président de la CSS4.

La présence de la représentante de l'administration, Danièle Murciano, a été souhaitée afin de faciliter le déroulement des séances (elle est plus énergique que le président Luc). La présidence de la CSS a été assurée en alternance, par le président Luc Hittinger, puis par le vice-président Patrick Lacolley, tous les deux, appartenant à une structure en demande de création.

Intervention de Christian Bréchet

Concernant le budget : il est maintenu, on a récupéré un reliquat de 2002, ceci permet de continuer à soutenir les programmes d'urgence (Avenir). Quelques mots sur les dotations différentielles faites aux Unités, sur les évaluations toutes en nuances faites par les CSS, qui ne permettent pas un réel interclassement par les instances supérieures, ceci pour expliquer le rôle du CORES. Les Unités qui ont vu leurs dotations diminuées de 80 % au cours de leurs quadriennal seront reçues par la direction et le CORES, afin de faire « un bilan constructif » et réévaluer leurs budgets (ce qui a été le cas pour 3 d'entre elles en CSS4). Le DG est contre les comités Ad'hoc, ceux-ci pourraient être supprimés et leurs missions confiées aux CSS à 3 conditions : que celles-ci fassent venir des experts extérieurs ; qu'il y ait une présélection des dossiers par la CSS, ceci afin d'augmenter considérablement le temps d'audition des candidats, et enfin que les commissaires ne soient plus élus sur liste mais sur leurs CV.

Le désaccord fondamental entre le gouvernement et les EPST réside dans notre mode d'évaluation, c'est donc ce qu'il faut revoir

Les centres de recherche qui vont être créés regrouperont plusieurs unités et seront ou non plurithématiques. Ils permettront de regrouper la gestion, de générer une infrastructure de recherche avec une meilleure flexibilité des projets, les budgets seront identiques. L'INSERM pourrait donner 1 poste de manager pour mettre en place la politique du centre et une petite enveloppe.

Résultats des classements

• Créations d'unités monothématiques 2005

- 1- Jean Philippe ROSA, *BIOLOGIE ET PATHOLOGIE PLAQUETTAIRE / APPLICATION A LA TROMBOSE*, Hôpital Lariboisière, Paris
- 2- Patrick LACOLLEY, *RIGIDITE, FIBROSE ET RISQUE CARDIOVASCULAIRE*, Université H. Poincaré, Nancy
- 3- Carole BEAUMONT, *FER ET SYNTHÈSE D'HEME : GENETIQUE, PHYSIOLOGIE ET PHYSIOPATHOLOGIE*, Faculté de Médecine Bichat, Paris
- 4- Patrick LEVY, *HYPOXIE : PHYSIOPATHOLOGIE RESPIRATOIRE ET CARDIOVASCULAIRE*, Université J. Fourier, Grenoble
- 5- Jean PLOUET, *ANGIOGENESE ET CIBLES THERAPEUTIQUES*, Institut des Vaisseaux et du Sang, Hôpital Lariboisière, Paris

• Créations d'unités plurithématiques 2005

- 1- Jean-Baptiste MICHEL, *HEMOSTASE, BIO-INGENIERIE ET CARDIOVASCULAIRE*, CHU X. Bichat, Paris
- 2- Marina PRETOLANI, *PHYSIOPATHOLOGIE ET EPIDEMIOLOGIE DE L'INSUFFISANCE RESPIRATOIRE*, Faculté de Médecine X. Bichat, Paris
- 3- Yves COLIN, *PROTEINES DE LA MEMBRANE ERYTHROCYTAIRE ET HOMOLOGUES NON-ERYTHROIDES*, Institut National de la Transfusion Sanguine, Paris
- 4- Serge ADNOT, *FONCTIONS CELLULAIRE ET MOLECULAIRE DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE ET DES VAISSEAUX*, Faculté de Médecine, Créteil
- 5- Alain BERDEAUX, *PHYSIOPATHOLOGIE ET PHARMACOLOGIE DES INSUFFISANCES CORONAIRES ET CARDIAQUES*, Faculté de Médecine Créteil, Ecole Vétérinaire Alfort
- 6- François ALHENC-GELAS, *PHYSIOLOGIE ET PHARMACOLOGIE VASCULAIRE ET RENALE*, Institut des Cordeliers, Paris
- 7- Jacques ELION, *GENOMIQUE FONCTIONNELLE DES HEMOPATHIES HEREDITAIRES ET ACQUISES*, Hôpital R. Debré, Paris

• Evaluations quadriennales

Pas de problème pour l'ensemble des structures examinées

Philippe LEBOULCH, *LABORATOIRE DE THERAPIE GENIQUE HEMATOPOIETIQUE*, Institut universitaire d'hématologie, Hôpital St Louis, Paris

Annick CLEMENT, *CROISSANCE ET REPARATION DU POUMON*, Hôpital St Antoine et hôpital Trousseau, Paris (A)

Romain GHERARDI, *INTERACTIONS CELLULAIRES DANS LE SYSTEME NEURO- MUSCULAIRE*, Faculté de Médecine, Créteil (A)

Chantal LEGRAND, *HEMOSTASE, ENDOTHELIUM ET ANGIOGENESE*, Hôpital St Louis, Paris

Jane-Lise SAMUEL, *PHYSIOPATHOLOGIE CELLULAIRE*

ET MOLECULAIRE DE L'INSUFFISANCE CARDIAQUE,
Hôpital Lariboisière, Paris
Alain TEDGUI, BIOLOGIE ET PHYSIOLOGIE
MOLECULAIRE DU VAISSEAU, Hôpital Lariboisière, Paris

• Evaluations intermédiaires

Equipes

Pas de problème pour les équipes suivantes qui ont soit A soit A+ en note globale

Thomas LECOMPTE, NOUVELLES APPROCHES ANTI-TROMBOTIQUES, Université H. Poincaré, Nancy

Elisabeth TOURNIER-LASSERVE, GENETIQUE DES MALADIES VASCULAIRES, Lariboisière Villemin, Paris (A+)

Pascal BOUSQUET, REGULATION NERVEUSE DE LA FONCTION CARDIOVASCULAIRE, Faculté de Médecine, Strasbourg

1 avis défavorable pour l'équipe suivante

Andréas BIKFALVI, MECANISMES MOLECULAIRES DE L'ANGIOGENESE, Université Bordeaux I

Unités

Pas de problème pour les unités suivantes qui ont soit A soit A+ en note globale

François CAMBIEN, GENETIQUE EPIDEMIOLOGIQUE ET MOLECULAIRE CARDIOVASCULAIRE, CHU Pitié Salpêtrière, Paris (A+)

Christian GACHET, BIOLOGIE ET PHARMACOLOGIE DE L'HEMOSTASE ET DE LA THROMBOSE, EFS Alsace, Strasbourg

Pascale GUICHENEY, PHYSIOPATHOLOGIE ET THERAPIE DU MUSCLE STRIE, Groupe hospitalier Pitié Salpêtrière, Paris (A+)

Nous avons voté l'adoption du PV de la session précédente, l'affectation des CR1 et DR2 dans les unités et transmis nos votes à l'administration.

CSS5 : Systèmes épithéliaux normaux et cancéreux

Compte rendu de la CSS5 session des 23 au 25 février 2004.

Les travaux ont commencé par un débat autour de la motion : des membres de la CSS pensaient que cette motion allait affaiblir le DG et qu'il existait un risque non évalué qu'il soit mis hors jeu par le ministère et qu'il n'y avait pas de visibilité concernant la suite du mouvement. Résultat du vote 3 abstentions et 22 pour.

Intervention de Christian Brechot accompagnée de C Graillet-Gak:

1- Budget:

soutien fort aux programmes avenir et émergence (60 k€/an)

dotations différentielles car évaluations différentielles :

8% des unités ont une forte réduction (-75%), les DU de ces structures auront un entretien avec le DG, le SG, un représentant du CORES, et ils devraient obtenir environ 80% du budget 2003 mais uniquement sur des projets finalisés, identifiés et validés comme solides par le CORES.

48% des unités ont obtenu un budget équivalent à 80% de celui de 2003

44% ont obtenu au moins un maintien par rapport à 2003.

Le DG poursuit et explique que l'ETP (équivalent temps plein) a vécu et dorénavant le budget sera attribué pour 4 ans à partir de

projets définis.

2 - Fonctionnement des CSS : le DG nous rappelle qu'il est contre les comités ad-hoc et qu'il les supprimera dès qu'il sera en mesure de mieux vendre les CSS aux tutelles et nous explique qu'à l'avenir pour avoir une plus grande crédibilité auprès de celles-ci, il faut que les élections ne se fassent plus sur listes mais sur CV et il nous jure ses grands dieux qu'il ne s'agit pas là d'une politique anti-syndicale (pour qui nous prend-il ?) A titre d'information j'ai fait la comparaison élu/ Nommé dans la CSS en ne tenant compte que des articles originaux

Collège A1 G Meneguzzi (élu) : 9 S Lotersztajn (nommée) : 1

Collège A2 P Desreumaux (élu) : 9 A Hovnanian (nommé) : 8

Collège B1 V Witko-Sarsat (élue) : 5 A Duval (nommé) : 5

Collège B2 P Dubus (élu) : 9 Hugot JP (nommé) : 12

D'une manière générale les élus sont plus productifs donc le DG serait bien inspiré de rappeler à l'ordre les nommés et leur demander d'être plus efficaces !

3 - Recrutements : Le DG se déclare partisan d'une présélection sur dossier des candidats admis à l'audition cependant en l'état actuel des choses cela est impossible mais un projet de décret sera présenté au CTPC prochainement pour modifier cet aspect.

4 - Généralités : le DG s'est déclaré déçu par la réunion des DU car aucune proposition n'a pu en sortir. Enfin il (le DG) est favorable au questionnaire du CS qui permettra d'établir un document de politique générale de la recherche, de participer activement aux assises de la recherche et peut-être une loi d'orientation sur la recherche.

Travaux de la CSS5

1 - Création d'unités pluri-thématiques : 8 candidats

classement final

1er : Renato Monteiro (Paris): 2 équipes note globale A+ pour tous les items

E1 : A+ pour l'ensemble des rubriques

E2 : A+ (sauf pour la production scientifique A)

remarque : petite structure très dynamique et jeune . RAS concréte les ITA et étudiants.

2ème : Alain Mauviel (Paris): 2 équipes note globale A+ (sauf pour la formation)

E1: A+ (sauf pour le projet A)

E2: A+

remarque : petite structure très dynamique et jeune . RAS concréte les ITA et étudiants.

3ème : Pierre Ronco (Paris): 2 équipes note globale A+ (sauf la production scientifique A)

E1 : A+ (sauf production scientifique et valorisation A)

E2 : A+ (sauf direction A et parcours A)

remarque : projet qui risque de rencontrer des problèmes suite au départ de l'un des ITA (animalier) car le projet comporte de nombreux modèles animaux.

4ème: Marc Laburthe (Paris): 3 équipes note globale A+

E1 : A+ (sauf production scientifique A)

E2 : A+ (sauf parcours, Direction et valorisation A)

E3 : A (sauf production scientifique A+)

Pas de problème particulier accepté le faible nombre d'ITA

5ème : Dominique Pessayre (Paris): 3 équipes note globale A

E1 : A+

E2 : A+ (sauf Parcours, Direction et animation A)

E3 : A (sauf Activité, parcours A et animation A+).

Remarques : l'équipe 1 est structurée en 3 sous thèmes d'inégales valeurs. Sur le document apparaissait 16 ITA, lors de la visite il n'y

en avait plus que 13 sur l'organigramme présenté par le DU et en fait il n'y en a que 8 dans l'unité et qui plus est je n'ai pu en rencontrer que 6 dont certains voudraient changé de laboratoire. Problème de lisibilité vers l'extérieur. Le directeur a obtenu du DG une dérogation au vu de son âge.

6ème : Christian Gespach (Paris): 4 équipes note globale A

E1 : A (sauf Activité et Production A+ et Animation B)

E2 : B voir C (sauf direction C)

E3 : A+ (sauf projet A)

E4 : A (sauf activité A+, projet B)

Remarques : le projet de l'équipe 2 a été désigné sous le terme de navrant par des membres du comité de visite !

7ème : Michèle Kedinge (Strasbourg) : 4 équipes note globale A

E1 : A

E2 : A+

E3 : A

E4 : B (sauf production A)

Remarques : Les ITA se posent la question de la faisabilité des projets, en effet lors de la visite plus d'une vingtaine de projets de modèles animaux ont été décrits, (qui viendront s'ajouter à ceux existant) or il n'y a actuellement qu'une animalière déjà dépassée par le volume de travail et qui fait de nombreuses heures supplémentaires non rémunérées ni récupérées. Problème du devenir des

techniciennes en fin contrat.

8ème : Alain Vandewalle (Paris): 5 équipes note globale B (sauf activité A et formation A)

E1 : A

E2 : B (sauf activité A, parcours et animation A+)

E3 : B (sauf activité, projet et parcours A, mais production D°)

E4 : A (sauf projet B et production C)

E5 : A (sauf production B)

Remarques : les équipes sont souvent constitués par une seule personne, souvent en fin de carrière 5 chercheurs sur 7 ont plus de 56 ans).

2 - Création d'équipe monothématique

1 projet : Jean-Jacques Helwig (Strasbourg) : note globale A (sauf production A+)

3 - Examens quadriennaux

Fabien Calvo (Paris) note globale A+ : sauf production, animation et formation A

Jean Chambaz (Paris) note globale A+ : sauf production A

Dominique Chopin (Créteil) note globale A : sauf activité, animation et direction A+ mais formation B

Georges Gaelen (Créteil) note globale A

Germain Trugnan (Paris) note globale A+

remarques : les deux laboratoires de Créteil ont du fait du phasage avec l'université subit un examen quadriennal à 1 an !.

4 - Mobilité d'équipe

Jean Rosenbau: Pas de problème particulier.

Patrick ROBERT, élu SNTRS CGT à la CSS5

CSS6 : Régulations hormonales

Compte rendu de la réunion plénière (structures) de la CSS6 (8 et 9 mars 2004)

L'intervention de C. Brechot, dans son contenu, a été la même que celles rapportées par mes collègues des autres commissions.

L'ensemble des membres de la CSS6 a voté la motion à l'unanimité.

Nous avons donc procédé au classement des structures en gardant « secret » les classements.

Création d'unités monothématiques

1 Llorens Catherine

2 Clézardin Philippe

3 Fénichel Patrick

4 Lombes Marc

5 Mormède Pierre

6 Bleicher Françoise

7 Boissier Marie Christophe

Examen quadriennal

Berdal Ariane : A

Habert René : A

Misrahi Micheline : A avec un suivi à un an

Evaluation intermédiaire

Kitabgi Patrick : A

Le Bouc Yves : A

Voegel Jean Claude : A

Examen complémentaire

Amselem Roger : A

Kedinge Michèle : A

Mandel Jean Louis : A

Dominique HOTTON, élu SNTRS CGT à la CSS6

CSS7 : Sciences des techniques appliquées à la médecine

COMPTE-RENDU DE LA CSS7 DU 29 AU 31 MARS

INTERVENTION DE C BRECHOT

Le message général de C Brechot est "Profitons de cette période pour faire les réformes qui sont à l'évidence nécessaires"

Il évoque dans ce cadre, plusieurs initiatives concrètes pour intégrer l'avis de tous :

Le questionnaire du conseil scientifique de l'Inserm

Le colloque de Lyon du conseil scientifique

Les débats locaux qui doivent être organisés par les cscsi

Il prend acte de la démission des responsables d'unités et d'équipes mais indique qu'elles ne sont effectives que si il les accepte.

Il reconnaît une certaine brutalité dans l'annonce des baisses de budgets, particulièrement pour les équipes estampillées C (par le Cores). Il indique qu'une concertation a été mise en place et que les demandes ont été revues au cas par cas avec les intéressés et les membres du Cores.

Il indique que le système budgétaire actuel était basé sur les « temps plein ». Il revendique qu'il le soit sur les projets et la réalité des coûts. Il note que, si il défend la budgétisation d'une unité sur 4 ans, il défend aussi le différentiel qu'il peut y avoir entre les équipes notés A et B et le fait que l'arrivée d'un nouveau chercheur ne génère pas systématiquement une augmentation de budget.

En ce qui concerne les structures, pour combattre l'effet de la multiplication des structures administratives, il soutient une restructuration des organismes de recherche (et semble-t-il un regroupement de l'Inserm - Cnrs (sciences de la vie) - Inra (une partie).

Il plaide par ailleurs pour la constitution de pôles régionaux, associés à des structures transversales (du type institut sans murs). Il indique que l'évolution de certains domaines a été entravé par les divergences entre Inserm et Cnrs (par exemple en neurologie, dans le domaine du handicap ou des maladies rares).

A la question sur le peu de confiance dévolue aux commissions (processus parallèles, mise sous tutelle avec la participation des chargés de mission ...), il a indiqué (comme aux autres CSS) qu'il était prêt à supprimer les comités ad hoc à condition 1) qu'il y ait des experts internationaux, 2) que pour les concours il y ait une

audition prolongée des candidats avec donc une présélection des dossiers et 3) que les commissions soient constituées sur parcours individuel et non sur liste.

A la question sur son manque de soutien vis-à-vis du mouvement « Sauvons la recherche », il a rappelé que si certains arguments lui semblaient justifiés, il n'était pas d'accord avec le texte qui avait été écrit.

Il a aussi noté qu'il considérait sa tâche comme à l'interface entre les chercheurs et les décideurs de tous ordres (en particulier le ministère des finances) et qu'il faisait tout ce qui était en son pouvoir malgré des fins de non recevoir. Il a par exemple, dit-il, mis en garde en temps utile (au moment des baisses de budget) les conseillers du ministre de la recherche sur le danger d'explosion parmi les chercheurs.

Les membres de la commission lui ont délivré comme message que la recherche était un outil fragile dont les bénéficiaires se jugeaient sur le long terme et que une situation de perpétuelle instabilité était particulièrement néfaste, particulièrement en ce qui concerne la motivation des générations montantes.

MOTION

La motion de grève administrative des CSS a été votée à l'unanimité. Donc les résultats ne seront pas votés officiellement via l'informatique, mais gardés sous enveloppe en attendant la fin du mouvement de grève. Par ailleurs il a été demandé à l'administration de ne pas être présente lors des débats.

RESULTATS

Unité plurithématique :

1er - JL Martin (Palaiseau) : interaction moléculaire et imagerie cellulaire

2e - A Herment (Paris Pitié-Salpêtrière) : laboratoire d'imagerie fonctionnelle (LIF)

3e - M Maier (Paris Jussieu) : action-neuroimagerie-modélisation

Unité monothématique :

1er - JM Verdier (Montpellier) : mécanismes moléculaires dans les démences neurodégénératives

2e - J Felbinger (Nancy) : imagerie adaptative diagnostique et intervention elle

3e - CL Benhamou (Orléans) : caractérisation du tissu osseux par imagerie

4e - JY Boire (Clermont-ferrand) : recherche en signal et imagerie (ERIM)

5e - O Clément (Paris Necker) : imagerie cellulaire et tissulaire in vivo

6e - T Patrice (Nantes) : photobiologie des cancers

7e - JF Abgrall (Brest) in virtuo

ALAIN GIRON, élu SNTRS CGT à la CSS 7

CSS8 : Neurosciences et organes des sens

COMPTE RENDU DE LA REUNION PLENIERE DE LA CSS8 22 AU 25 MARS 2004

Compte-rendu rédigé par les élus SNTRS et SGEN-CFDT

Les travaux ont commencé par une discussion sur les modalités de la grève administrative. Les membres de la commission décident de ne pas transmettre les résultats des classements à l'administration et au Conseil Scientifique (**La motion a été votée à l'unanimité 23 voix / 23**).

MOTION

« Les membres de la commission scientifique spécialisée n°8 de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale

(INSERM) considèrent comme largement insuffisantes les réponses apportées aux questions posées par la communauté scientifique. Ils demandent :

- le rétablissement immédiat de 550 emplois statutaires de chercheurs, techniciens, administratifs et ingénieurs, qui ont été supprimés

- un budget de la recherche à la hauteur des enjeux de la compétition internationale actuelle et

- des engagements fermes pour l'avenir

Ils approuvent et soutiennent sans réserve le texte de la lettre ouverte envoyée le 14 janvier 2004 au Premier Ministre et aux Ministres de la Santé et de la Recherche par les présidents et vice-présidents des Commissions Scientifiques de l'INSERM.

Ils apportent leur soutien aux directeurs d'Unité et aux chefs d'équipe qui ont remis leur lettre de démission le 9 mars 2004.

Considérant que les personnels de l'INSERM ne sont plus en situation d'accomplir leur mission, les membres des commissions décident le blocage administratif de l'évaluation des unités de recherche de l'Institut en :

- ne communiquant pas à l'administration les résultats des évaluations,

- ne communiquant pas les résultats des votes des commissions,

- ne signant pas les procès verbaux des sessions des commissions

Cette décision ne pourra être revue qu'en fonction de l'évolution de la situation dans les semaines à venir. »

Dans un souci de cohérence vis-à-vis de la grève administrative, plusieurs membres de la commission ne souhaitent pas la présence des représentants de l'administration pendant la durée des travaux. La réponse de la directrice du Département de l'Evaluation Scientifique (DES), Mme GRILLOT-GAK, est très claire : elle fait remarquer que toutes les autres CSS qui se sont réunies auparavant ont travaillé en présence de la Chargée de Mission selon les procédures habituelles et que nous n'avons que deux possibilités, soit démissionner, soit accepter la présence de l'administration pendant les débats. Devant ce blocage, il est décidé, à la majorité, de reposer la question au Directeur Général lors de son intervention prévue le lendemain matin. Finalement, après une longue discussion et après avoir délibéré avec Mmes GRILLOT-GAK et MURCIANO (chargée de mission pour la CSS8 auprès du DES), Christian BRECHOT décide de laisser le choix à la Commission à condition que lorsque la grève sera terminée les choses reprennent leur cours normalement. La commission CSS8 décide de siéger sans représentant de l'administration.

Intervention de C. BRECHOT

Le DG nous indique que la situation est réellement difficile, elle peut déboucher sur « des choses positives » ou sur « un misérabilisme triste ». Il souligne que le collectif Sauvons la Recherche apporte énormément mais le mouvement qui sollicite les démissions lui fait peur par son efficacité ou son inefficacité. Quoi qu'il en soit, il veut maîtriser la situation.

Commentaire : On sent bien que le DG est « ennuyé » par les mouvements en cours et les centaines de démissions qu'il a reçus. Il semble vouloir utiliser les événements actuels pour précipiter les réformes au sein de l'Inserm (et peut-être en dehors aussi). C'est sans doute le sens qu'il faut donner aux « choses positives ».

■ Les commissions scientifiques

Le DG dit apprécier le travail qui est fait. Il se propose de faire venir des experts nationaux et internationaux pour les recrutements et les évaluations, d'allonger les temps d'audition après une pré-sélection des dossiers et désire que les élus le soient de façon nominale sur CV et non pas sur liste.

Commentaire : on peut s'interroger sur cette « appréciation » du travail des commissions lorsque l'on voit les modifications

introduites dans les classements l'année dernière. Nous n'avons toujours pas eu d'explication à ces changements. Il redit à nouveau tout le bien qu'il pense des listes syndicales puisqu'il veut tout simplement les supprimer pour les remplacer par des élections « sur CV ». La pré-sélection des dossiers pour les concours chercheurs est une proposition récurrente (direction ou membres des CSS). On peut effectivement regretter que les temps d'audition ne soient pas plus longs que 15 minutes, mais ne doit-on pas laisser sa chance à chacun ? Comment sélectionner ?

▪ Les unités

Les unités créées auront un budget stable pendant la durée de leur mandat quadriennal, mais les budgets seront donnés sur la base de projet et non plus en fonction des équipes et des individus. Le DG souhaite clairement abandonner le calcul du budget sur les équivalents temps plein (ETP). Pour le budget 2005, il s'engage à ce que les avis des CSS soient respectés et que celles-ci soient associées aux attributions budgétaires. Après les décisions de création, les présidents des CSS seront associés avec le CS et le CORES aux décisions d'attribution.

Commentaire : Stabiliser le budget des unités n'est pas forcément une mauvaise chose. On voit cette année que les dotations budgétaires n'ont pas été faites dans la transparence. Des erreurs ont même été faites puisque le DG s'est engagé à ce que les unités voient leur budget augmenté au moins à 82% de ce qu'il était l'année dernière. Les diminutions de budget ne pourront donc pas excéder 18%. L'association des CSS / CS aux décisions budgétaires est sans doute positif. Il faudra veiller à ce que les CSS ne soient pas qu'un « alibi » pour faire avaler la pilule amère aux unités sanctionnées. Il faudra être vigilant sur leur rôle réel (le poids de l'évaluation) lors de la discussion sur le budget.

▪ Les Centres de Recherche (ex-TGU)

Les Centres de Recherche (minimum de 3 unités), correspondant aux anciennes très grosses unités (TGU), regrouperont plusieurs équipes de façon flexible autour d'objectifs scientifiques communs mono ou plurithématiques dans une infrastructure commune et une administration commune dirigée par un manager en relation avec les ADR. Les Centres de Recherche qui déposeront leur dossier en octobre 2004 bénéficieront de 2 postes : 1 poste de manager et 1 poste d'IT sur plate-forme. La direction de ces centres pourra être tournante (pendant 2 ans). La politique immobilière pour avoir des pôles de Centre de Recherche est très forte car le DG est convaincu qu'il est plus facile de structurer la recherche dans des locaux neufs (ou fortement renovés). Plusieurs opérations sont prévues entre 2006 et 2009. Les unités qui ne seront pas dans les Centres de Recherche ne seront pas cependant défavorisées.

Le DG se propose également de réfléchir à des unités mixtes avec l'hôpital. Le « risque » potentiel est que le fonctionnement hospitalier alourdisse beaucoup le système et la gestion du personnel en particulier.

▪ Politique vis-à-vis des IT

Au sujet des postes d'IT le DG dit qu'il n'y a pas de choses nouvelles et que l'INSERM a présenté un plan pluriannuel de demandes de postes. Il souligne que c'est l'EPST qui a le plus bas rapport IT/chercheurs : 1,3 ITA/chercheur à l'Inserm (1,0 si on inclut les hospitalo-universitaires) contre 1,6 dans les autres EPST. Il y a des postes verts pour les chercheurs mais pas pour les IT. A propos de la mobilité il faut garder une action concertée pour les plates-formes et les centres de recherches et satisfaire les unités individuelles.

Travaux de la commission

Les travaux de la commission se poursuivent ensuite sans la présence de la chargée de mission et la secrétaire. Les résultats des délibérations seront mis sous enveloppes scellées et gardées par le président et ne seront pas transmis au CS tant que dure la

grève.

Adoption du PV de la réunion plénière du 20 au 22 octobre 2003

Les votes à l'unanimité sur l'affectation des chercheurs recrutés au titre du budget 2003 et pour la titularisation d'un chercheur seront transmis à l'administration afin de ne pas pénaliser les personnes concernées.

Résultats des classements

-créations d'unités monothématiques :

- 1- Jean-Philippe LOEFFLER « Signalisations moléculaires et neurodégénérescence » **A+**
- 2- Jean-Michel DENIAU « Dynamique et physiopathologie des réseaux neuronaux » **A+**
- 3- Catherine CHIRON « Epilepsies de l'enfant et plasticité cérébrale » **A**
- 4- Claire LEGAY « Biologie des jonctions neuromusculaires et pathologiques » **A**
- 5- Marc SAVASTA « Contrôle dynamique et plasticité des réseaux neuronaux oscillants » **A**
- 6- Jacques HUGON « Biologie et pathologie du contrôle traductionnel » **B**
- 7- Michel SIMONNEAU « Génomique fonctionnelle et anomalies cognitives de l'enfant » **B**

Vote : 23 oui sur 23 votants

-créations d'unités pluri-thématiques :

- 1- Bernard ZALC « Biologie des interactions neurones/glie » **A+**
- 2- Etienne HIRSCH « Neurologie et thérapeutique expérimentale » **A+**
- 3- Michel HAMON « Neuropsychopharmacologie » **A**
- 4- Pierre GRESSENS « Physiopathologie, conséquences fonctionnelles et neuroprotection des atteintes du cerveau en développement » **A**
- 5- André SOBEL « Neurosignalisation moléculaire et cellulaire » **B**

Vote : 20 oui, 1 non sur 21 votants

-Avis favorable à l'unanimité pour les évaluations intermédiaires (Unités AUNIS, PESCHANSKI, SAHEL, les équipes BENOLIEL, KATZ) , pour les examens quadriennaux (Unités FONTAINE-BARON, GIRAULT, GIROS, Equipe MILES) et pour les examens complémentaires de CU (DANION, GHERARDI, MANDEL)

CSS9 : Métabolisme, nutrition, toxicologie

COMPTE RENDU DE LA REUNION PLENIERE DE LA CSS9 des 1^{er} et 2 mars 2004

Adoption du PV de la session précédente à l'unanimité.

Affectation des chercheurs : adoption à l'unanimité.

Concernant cette session. En début de séance, il a été confirmé que les membres de la CSS feraient le travail demandé aux CSS : examens des structures, classements (votes sur papier), rapports d'évaluation (non enregistré sur EVA)... Le tout sera déposé dans des enveloppes cachetées, signées par tous les membres votants de la commission et conservées par le Président de la CSS jusqu'à nouvel ordre.

Intervention de Christian Bréchet :

Nous avons certainement eu le même discours que celui qui a été fait aux autres CSS ((cf comptes-rendus des CSS5 et CSS4). Je ne répéterais donc pas. Par contre, j'ai demandé ce qu'il en était d'éventuels postes supplémentaires pour les ITA pour 2004 .
Réponse : Comme on ne peut pas augmenter le nombre de fonctionnaires en cours d'année, et comme il n'existe pas d'équivalent en « postes verts » pour les ITA → aucune création

envisageable.

En réponse à diverses questions posées, Mr Bréchet a répété la signification des « lettres » attribuées dans les examens : A et A + c'est très bien (doit être créé) / B c'est bien (peut être créé) / C ne doit pas être créé.. Il a rappelé que les classements en A, B ou C existaient depuis Mr Lazar.

Concernant les « instituts » sans mur, le DG pense revenir en arrière sur ... le titre ! Il remplacera le mot « instituts » par celui de « programmes »!

Travail de la CSS

➤ **Evaluations quadriennales** : 2 unités

Aucun problème pour chacune des 2 structures examinées

CHAPMAN (U 551, Paris) : Renouveau très favorable (A+)

GUEANT (Nancy) : Renouveau très favorable (A)

➤ **Créations d'unités monothématiques** : 7 candidats + 1 qui avait fait une demande de « plurithématique » et dont la CSS a demandé le changement en « monothématique »

Classement et notes :

1- MARRE Michel (EA 3516, Paris) : A+

2- MALTHIERRY Yves (E0018, Angers) : A/A+

3- LEVY-MARCHAL Claire (U 457, Paris) (plurith→monoth) : A

4- MASSY Ziad (EA 2086 EA 2087, Amiens) : A

La CSS insiste plutôt pour une création d'équipe ESPRI (c-à-d. financement par la Région et l'Inserm à 50% pour 3 ans).

Remarque : les commentaires de l'expert anonyme sont « incompréhensibles »(note C) !

5- LETHILLIER (Bordeaux) : A (équipe non créée en 2003 pare le CS, à redéposer son dossier pour 2004)

6- CYNOBER Luc (EA 2498, Paris) : B(+)

La CSS serait également partisan pour la création d'une équipe de type Espri

7- BATAILLE Dominique (Montpellier) : B surtout par manque de publications

➤ **Créations d'unités plurithématiques** : 4 candidats

Classement et notes :

1- HOUSSET Chantal (U402, Paris) : Note globale A+

Eq 1 A+ partout sauf pour animation A

Eq 2 A+ partout sauf pour animation A

Remarques : Beaucoup de projets très intéressants. Devront se concentrer sur les projets pour lesquels ils sont déjà leader.

Locaux vétustes d'où qq problèmes d'H et S (pièce non conforme) ; en cours d'aménagement mais qq retards.

2- FERRE Pascal (U 465, Paris) : Note globale A+

Eq 1 A+ partout

Eq 2 A+ sauf pour la direction (A) car promotion récente en DR2

Eq 3 Globale B (Activité A) Direction « bicéphale » ce qui ne semble pas être une très bonne idée. Projets trop nombreux pour 2 personnes seules. Manque de personnels évidents (ITA, étudiants).

Eq 4 : A pour tout. Aspect épidémiologique très intéressant qui permettra aux équipes 1 et 2 de s'enrichir.

3- SCHERRMANN Jean-Michel (U26, Paris) : Note globale A

Demande d'unité mixte CNRS/INSERM/Universités Paris V et Paris VII

Eq 1 A+ pour tout (dossier remarquable)

Eq 2 A pour tout

Eq 3 globale A. Interaction transversale avec les eq 1 et 2 très intéressante. (projet et parcours scientifique du responsable d'équipe A+).

Remarque : Thématique originale que l'Inserm ne doit pas ignorer (« Les Addictions » : *Drogues naturelles et de synthèse, psychotropes, etc... → pb de Santé publique*).

Seul problème d'importance : les locaux. Suite à l'incendie du sous-sol de F.Widal, le personnel est "concentré" à la Faculté de Pharmacie de Paris V ; par la suite une partie rejoindra F.Widal dès la réhabilitation des lieux prévue courant 2005. La CSS préconise fortement que toute la recherche et la clinique soient situées sur un même site (pas de séparation des équipes).

4- YEN-POTIN Frances(CNRS UMR INRA 12340, Nancy) : Note globale B

Eq 1 :B (A noter qu'une sous-équipe travaille à Londres, ce qui pourrait entraîner qq pbs de communications).

Eq 2 A pour tout

Eq 3 B (principalement dû à l'absence de publications récentes)

Remarque : Projet de recherches très descriptif pour le moment.

Ensemble de bonne qualité néanmoins.

Colette LATOUR, élue C SNTRS CGT

Commission Transversale 1 : Cancer

Compte rendu de la réunion de la CT1 le jeudi 4 février 2004.

Nous avons commencé la journée par un commentaire de « l'effet jury d'admission » sur le classement des candidats aux concours CR2, CR1 et DR2 en 2003.

Nous avons soumis ensuite le texte écrit lors de la réunion extraordinaire des membres des CSS, CE et CT du 3 février 2004.

Les membres de la CT1 ont voté à l'unanimité le blocage administratif du travail de la CT1.

La CT1 évaluera les différents projets d'équipe monothématique et plurithématique présentés à la commission. Les résultats des votes (sur bulletins recueillis dans une enveloppe et conservés par le président de la CT1) ne seront pas communiqués à l'administration.

En fin de matinée nous avons eu la visite de Mr BRECHOT (CB).

En guise d'introduction, CB prend acte de la non communication à la direction des résultats de la réunion structures 2004 de la CT1.

Il déclare que les CSS sont la colonne vertébrale de l'INSERM et qu'il est contre les comités ad.hoc.

D'après les statuts de l'INSERM les CSS représentent un jury d'admissibilité pour les concours CR et DR. L'admission des candidats est validée par le jury d'admission.

Par la suite CB fait 3 propositions pour lesquelles la direction retirerait la commission AVENIR.

1-En cas d'incapacité à faire venir des experts extérieurs quand c'est nécessaire pour des recrutements externes.

2-Demandons ensemble que la commission fasse une préselection des dossiers.

3-Les membres élus des commissions doivent être élus sur leur parcours scientifique et non pas sur liste.

Sur le budget 2004

8% des unités ont observé une baisse significative de leur dotation. Le DG reconnaît une erreur de communication concernant les modalités de diffusion de l'info.

2,7 millions d'Euros débloqués pour les structures classées B et C.

Le passage du rang A au rang C montre qu'il y avait un désaccord au moment de la création entre la direction de l'INSERM et le Conseil Scientifique.

Sur les postes

La carrière de chercheur évolue. Il doit être capable de mener à bien un projet scientifique seul ou avec une équipe. Après un post doctorat à l'étranger le candidat est retenu pour un CDD de 3 à 5 ans (Avenir ou autre). A l'issue de ce contrat, une présentation au concours de fonctionnaire \ statutaire est possible parmi d'autres orientations (universités, privé).

Nous allons effectivement vers une disparition du corps des CR2 dans un 1^{er} temps et des CR1 à la suite.

Le DG termine son intervention en annonçant une possible

modification concernant les commissions AVENIR pour 2004. Celles-ci pourraient accepter dans leur rang des représentants des différentes CSS.

Classement Créations d'unité pluri thématique

1 Mr Giovanini : A+

2 Mr Lanotte : A

3 Mr Klein : B

Création d'unité monothématique

Mr LEVY : A avec réserve (concernant la clarté du projet scientifique).

Evaluation quadriennale

Mme LIDEREAU : Avis favorable

Mr MANDEL : Avis favorable

Mme VIEGAS-PEQUIGNOT : Avis favorable

Dominique HOTTON Elu SNTRS de la commission transversale n°1 (CT1)

Commission Transversale 2 : Génétique

Compte rendu CT2 : 2 – 6 février 2004.

Vote de la motion : 1 refus, 3 abstention et 20 pour.

Vote de l'affectation des CR /DR recrutés à la session précédente.

Intervention Christian Bréchet :

Budget : Le DG revendique la présentation du Budget c'est à dire un soutien fort aux programme émergence et avenir. Il reconnaît cependant un déficit de communication et nous explique que 48% des projets ont été classé A par le CORES, 44% en B et enfin 8% en C. Il est à noter que l'unité dans laquelle je travaille (U 613) a été classé 2ème lors des créations d'unités monothématiques mais fait partie des unités classée C pour le projet : Cherchez la logique du système : Comment peut-on être 2ème avec un projet C? Pas de réponse du DG.

Le DG se déclare favorable à l'évaluation de l'ensemble des projets par les CSS et à la suppression des comités had-hoc à la condition que

- Possibilité d'avoir des experts extérieurs dans les jury de recrutement.

- Maintien du nombre des élus dans les CSS si élections sur CV et non plus sur listes syndicales car de nombreux candidats récusés dans les concours se posent des questions sur la pertinence des membres de jury.

Le DG nous a expliqué sa conception de l'évaluation à l'INSERM

1er niveau: CSS (consultatif)

2ème niveau : CS (consultatif)

Niveau décisionnel : DG et CORES

Examen quadriennal .

Cécile Julier (Paris) note globale A sauf la direction scientifique , la production et la formation A+

Création d'équipe monothématique

Seimack Bahram (Strasbourg) note globale A (titulaire d'un CRES)

Remarque : ITA uniquement de l'université , le déclassement des personnels atteint à l'ULP des sommets : 2 AJT : 1 titulaire d'un DESS et l'autre d'un DUT!

Création d'équipe plurithématique :

Serge Amselem (Créteil) note globale A+ sauf production scientifique A? 3 équipes

E1 : A+ sauf production A

E2 : A+ sauf production et valorisation A

E3 : A sauf projet, parcours et production A+.

Patrick ROBERT élu SNTRS CGT à la CT2

Commission d'Emergence 3 : Psychiatrie

COMPTE-RENDU DE LA CE3 (PSYCHIATRIE) - LE 16 MARS

INTERVENTION DE C BRECHOT

Le message général de C Brechot est "Profitez de cette période pour faire les réformes qui sont à l'évidence nécessaires"

Il évoque dans ce cadre, plusieurs initiatives concrètes pour intégrer l'avis de tous :

le questionnaire du conseil scientifique de l'Inserm

les débats locaux qui doivent être organisés par les cscris

Il prend acte de la démission des responsables d'unités et d'équipes mais indique qu'elles ne sont effectives que si il les accepte.

Il reconnaît une certaine brutalité dans l'annonce des baisses de budgets, particulièrement pour les équipes estampillées C (par le Cores). Il indique qu'une concertation a été mise en place et que les demandes ont été revues au cas par cas avec les intéressés et les membres du cores.

Il indique que le système budgétaire actuel était basé sur les temps plein. Il revendique qu'il le soit sur les projets et la réalité des coûts. Il note que si il défend la budgétisation d'une unité sur 4 ans, il défend aussi le différentiel qu'il peut y avoir entre les équipes notés A et B et le fait que l'arrivée d'un nouveau chercheur ne génère pas systématiquement une augmentation de budget.

En ce qui concerne les structures, pour combattre l'effet de la multiplication des structures administratives, il soutient une relecture des organismes de recherche (et semble-t-il un regroupement de l'Inserm - Cnrs (sciences de la vie) - Inra (une partie))

Il plaide par ailleurs pour la constitution de pôles régionaux, associés à des structures transversales (du type institut sans murs que l'on est en train de renommer). Il indique que l'évolution de certains domaines a été entravé par les divergences entre Inserm et Cnrs (par exemple en neuro, dans le domaine du handicap ou des maladies rares). Il indique que certaines disciplines qu'il taxe de "disciplines avec mains libres" telle que la cardio ou la rhumato avaient permis de faire des regroupements plus rapidement.

A ma question sur le peu de confiance dévolue aux commissions (processus parallèles, mise sous tutelle avec la participation des chargés de mission ...), il a indiqué (comme aux autres css) qu'il était prêt à supprimer les comités ad'hoc à condition 1) qu'il y ait des experts extérieurs, 2) que pour les concours il y ait une audition prolongée des candidats avec donc une présélection des dossiers et 3) que les commissions soient constituées sur parcours individuel et non sur liste. Par ailleurs il a remarqué que les chargés de mission au CNRS étaient systématiquement présents. Il a insisté sur le fait qu'ils étaient les traducteurs de la politique scientifique de la direction et de sa cohérence dans le cadre des commissions.

A ma question sur la non connaissance des règles du jeu par les directeurs d'unités lors de la dépose des dossiers (combien de classements ? - y-a-t-il encore des uritm ? - comment les classe-t-on ?), il a indiqué que tout était clair et notre rôle était d'évaluer scientifiquement sans tenir compte des types de structures, en sachant que des groupes pouvaient être transférés en conseil scientifique ou par lui-même d'une catégorie à l'autre. J'en ai déduit qu'il y avait toujours 3 classements indépendants - unités pluri - unités mono - uritm)

Il y a eu un vif échange entre P Dournaud et C Brechot au sujet du peu de soutien que ce dernier apportait au mouvement "sauvons la recherche"

MP Martes a demandé si la loi de programmation sur la recherche

qui semblait être devoir soumise dans les quelques mois qui viennent, ne pouvait pas être différé de 6 mois pour permettre un minimum de concertation. C Brechot a indiqué que c'était des sujets dont avait discuté "ad nauseam" et donc qu'un délai supplémentaire apporterait peu. Il a enfin noté qu'en France malheureusement rien ne se faisait dans la tranquillité.

MOTION

La motion de greve administrative des CSS a été votée par 13 oui et une abstention.

RESULTATS

Unité plurithématique :

Physiopathologie clinique et expérimentale de la schizophrénie (JM Danion) : A +

Equipe 1 (A Giersh) : A+

Equipe 2 (G Sandner) : A+

Equipe 3 (A Nehlig) : A+

Unité monothématique :

1er - Analyse phénotypique développementale et génétique des comportements

addictifs (P Gorwood) : A+

2e - Neuropsychologie cognitive et prise en charges des troubles de la

communication schizophrénique (MC Hardy-Bayle) : A+

3e - Troubles du comportement alimentaire de l'adolescent (B Falissard) : A

ALAIN GIRON, élu SNTRS CGT à la CE3

Commission d'Emergence 4 : Biothérapie

La session d'examen des structures qui devait avoir lieu les 24_26 mars derniers a été annulée : il n'y avait aucune demande pour cette commission ...!

Colette Latour, élue SNTRS CGT à la CE4

Commission d'Emergence 5 : Chirurgie

1 seule demande Erit M

1 Rousseau (Lille)

Joseph Andréani élu SNTRS CGT à la CE5

Bilan des visites CSS 7 et CE 3

COMPTE-RENDU DES VISITES D'UNITES DANS LE CADRE DE LA CSS 7 ET DE LA CE 3

Par Alain GIRON, élu SNTRS CGT à la CSS7 et à la CE3

Comme je m'y étais engagé, je vous envoie, comme chaque année, le bilan des visites que j'ai pu effectuer dans le cadre des commissions INSERM (11 visites). Cette année se caractérise à la fois par des difficultés financières et structurelles accrues, associées à une désorganisation rampante de l'INSERM. Mon compte-rendu, peu axé sur l'aspect scientifique, s'en fera l'écho.

Alors que nous vivons une période mouvementée qui s'est traduite par des coupes dans les budgets et les postes, des démissions massives, des grèves administratives, une déliquescence des outils de gestion et la remise en cause des structures d'évaluation, les visites se sont déroulées dans un climat étonnamment serein.

Unités

Du fait des modifications dans la définition des structures de recherche (unités monothématiques - plurithématiques - Uritm) on a pu observer, une grande confusion lors du dépôt des dossiers et la difficulté pour les directeurs de structures de comprendre les règles. Quelques exemples en font foi :

- En CSS7, aucune demande n'a été validée en Eritm (renommé Uritm) car les candidats ont été orientés vers les unités monothématiques. Or la CSS 7 qui a vocation à proposer une part importante des Uritm, unités dont le classement est spécifique se retrouve donc à effectuer un seul classement au lieu de deux. Or les Uritm existent toujours.

- Des équipes qui s'étaient présentées en plurithématiques se sont retrouvées en monothématiques et vice-versa (ce n'est pas le cas en CSS 7 ou CE 3), les approches et dossiers étant différents, elles se sont donc trouvées en décalage par rapport aux autres projets.

- Des erreurs d'aiguillage entre CSS, induites par les conseils de la direction, ont conduit des groupes à être évalués dans des commissions inadaptées.

Il est donc particulièrement important que les règles soient connues de tous à l'avance (nombre de classements dans les

CSS définition précise des types de structures avis préalables des CSS plutôt que de la direction sur le choix de la CSS) pour éviter des situations ambiguës qui prêtent par la suite à toutes sortes de manipulations.

La situation présente a donc conduit à une grande hétérogénéité des structures monothématiques : taille, nombre de chercheurs statutaires, budgets, certains groupes étant à la recherche d'un simple label INSERM sans financement associé.

Ainsi, parmi les équipes candidates, on observe souvent de petites structures composées d'un nombre très réduit de statutaires EPST (très souvent aucun), de quelques hospitalo-universitaires et d'un nombre important d'étudiants. Ces petites équipes sont souvent confrontées à un cercle vicieux. Pour être attractives, elles doivent être reconnues, et pour être reconnues elles doivent être attractives. C'est donc généralement l'université qui fait l'effort de mise à disposition des locaux, effort qu'elle entend bien être récompensé par une reconnaissance rapide. On comprend donc la tendance actuelle à assujettir les instituts de recherche à l'université.

Enfin du fait de l'application des règles sur le phasage avec les universités, on observe des évaluations à 1 an 1/2, travail très certainement stérile dans un délai aussi court. Espérons que la mode ne sera pas bientôt au déphasage des évaluations de la part des universités.

Financements

Il est à noter que si la part de la dotation INSERM, est partout en perpétuelle décroissance, les unités axées sur la recherche fondamentale sont toujours tributaires de l'argent public sous forme d'appel d'offres et de contrats (dont une partie interne aux organismes). C'est donc les mêmes sources de financement mais avec des programmes directs et une bureaucratie galopante. La part du temps passé par les directeurs d'équipes, les chercheurs mais aussi bon nombre d'ITA, à répondre aux appels d'offres, devient actuellement rédhibitoire. A noter que cette situation n'est en rien liée au mode de financement public mais aux mutations que l'on veut imposer au système de recherche.

Etudiants

Lors des visites, le statut des étudiants prend d'année en année une grande importance. En particulier le mode de financement est étudié avec soin. On note une difficulté accrue pour obtenir des bourses du ministère, une augmentation des bourses Cifre ainsi que l'apparition de structures dont les étudiants sont en grande partie des médecins en formation. On observe par ailleurs une augmentation importante du nombre d'étudiants étrangers (Europe de l'est, Chine, Amérique latine, Afrique) qui pallie au manque d'engouement des étudiants français (qui partent aux USA).

Structures

On voit comme l'année passée, s'accroître l'accumulation des structures et des couches administratives (cancéropole, institut, campus, GIP, GIS, GDR, IFR S), ce qui contredit le discours officiel de simplification bureaucratique. Les directeurs d'unités semblent jouer le jeu en essayant d'être présent dans toutes ces structures, mais l'on sent, pour beaucoup d'entre eux, poindre perplexité et amertume. A cela s'ajoute, là encore, le temps passé à la bureaucratie. Une telle situation finit par sembler suspecte. On voudrait détruire nos instituts en paralysant les rouages qu'on ne s'y prendrait pas autrement. Une telle situation n'est par ailleurs en rien liée au statut de la fonction publique.

Les Administrations Délégées

Elles sont actuellement le laboratoire des mutations actuelles. A savoir : informatisation à outrance, découpage des tâches (retour au Taylorisme), fort turn-over du personnel, rapatriement de tâches qui étaient dévolus jusqu'alors aux unités ou au siège. Par ailleurs, à Paris, des problèmes de surpeuplement des bureaux, crée actuellement une situation explosive. A cela s'ajoute le peu de considération de la part des chercheurs qui se sentent confrontés à des règles administratives abusives et de en moins en moins bien comprises. Enfin le turn-over dans les AD peut s'accompagner du même phénomène dans les unités, générant de ce fait une méconnaissance généralisée des procédures de gestion et la paralysie des services.

Fonctionnement des CSS

Le fonctionnement des commissions a fait l'objet au cours de ces derniers temps des feux de l'actualité. Elles ont été confrontées à une remise en cause à la fois à l'intérieur de l'organisme et à l'extérieur.

A l'intérieur de l'organisme nous avons assisté à une véritable mise sous tutelle des CSS par :

- La remise en cause des résultats des évaluations, soit directement par une révision non motivée des classements, soit indirectement par la réduction drastique des budgets d'unités créés depuis peu et classés B par le Cores.

- La participation de l'administration par l'entremise des chargés de mission à l'ensemble des étapes (dont les visites et surtout les délibérations au cours des visites). La situation des chargés de mission est à ce titre extrêmement désagréable car pris en otages d'enjeux dont ils ne sont personnellement pas responsables.

- L'apparition d'appels d'offres « fléchés », dont on peut craindre que les motivations scientifiques, caritatives et politiques soient difficilement dissociables. Ces projets, en compétition avec les autres unités, sont évalués à la fois par les CSS et par des comités particuliers dont l'opacité est totale. De façon plus générale on observe une augmentation des comités ad'hoc (à l'intérieur ou à l'extérieur des EPST) qui évaluent appels d'offres, CDD ou structures (tels que les IFR par le ministère).

Grâce aux nouveaux outils de bibliométrie, mis à la disposition des membres des comités (rapports bibliométriques fournis par l'administration pour chaque équipe), les indicateurs de publications ont pris une part encore plus importante que

précédemment.

Suite à une forte pression du directeur général, l'éventail des notations a été élargi avec notamment l'apparition de C et D.

Enfin, un des grands efforts à mener à ce jour est certainement une meilleure information vers les unités candidates, à la fois en termes de connaissance des critères d'évaluation et de retour d'informations, une fois l'évaluation faite.

Situation des ITA :

Instabilité

On voit apparaître avec inquiétude une instabilité chronique (vacations ou contrats de courte durée), en particulier pour certains postes stratégiques. Par exemple les postes de gestionnaires d'unité ou de grosses équipes, dépositaires à la fois de la gestion financière quotidienne, de la connaissance des rouages administratifs et des relations humaines avec l'ensemble du personnel, sont en voie de remplacement par l'informatisation et le rassemblement des forces administratives dans les AD. Or il est bon de rappeler que les secrétaires d'unités sont un lien fondamental entre l'administration déléguée et les chercheurs, entre les personnels, mais aussi une aide déterminante auprès des étudiants. Ce sont des personnes de terrain, dont le contact avec la réalité est nécessaire à l'efficacité des recherches.

Un mot sur les personnes en CES (contrat emploi solidarité) qui, bien que présentes sur les organigrammes, sont souvent absentes lors des visites d'équipes. Lorsque leur intégration est réussie, les fins de contrat sont bien souvent déchirantes, les renvoyant à une situation chronique instable alors qu'elles sont socialement les plus fragiles.

Structures

Si l'objectif des grandes unités (ou campus) semble être la mutualisation des moyens et des personnels (qui aurait pu se faire via des structures tel les IIFR) et la régionalisation de la recherche, certains regroupements peuvent laisser songeur quand à leur intérêt scientifique.

Or il est bon de rappeler que les personnels sont souvent attachés (au sens affectif) à un directeur, un cadre de recherche et sont souvent réticents à être assimilés à leur outil de travail avec exclusivement une situation de prestations de services. Si certaines prestations peuvent être mutualisées, les TGU peuvent être susceptibles de détériorer un tissu de recherche qui a fait ses preuves (dans le cadre d'une unité) et le remplacer par une superstructure locale dotée d'une administration qui peut se révéler tout aussi rigide qu'une administration centrale. Par exemple, du fait de la mutualisation des secrétariats (qui peut cependant être adéquat pour de petites équipes) ou du remplacement par l'informatique (Saphir S), on risque de voir se constituer des pôles de gestionnaire au sein des TGU sans contacts véritables avec les chercheurs et étudiants et générant en définitive une charge accrue pour tous.

Promotions

On observe un profond découragement des statutaires au sujet des rares possibilités de promotions, associé à une critique sévère du système existant où la pénurie semble gérée de façon peu transparente par la direction et les syndicats. Il est à noter que la situation de certaines universités où l'évaluation se fait localement (évolution actuelle de l'Inserm) n'est guère plus satisfaisante et génère les mêmes critiques. Les modalités futures d'évaluation via Gaia (qui semble prendre la suite de Saphir) sont loin d'être transparentes et suscitent des inquiétudes.

Saphir

Même si les « bugs » les plus importants commencent à être

évacués, Saphir présente toujours des erreurs de conception et un manque d'ergonomie qui alourdit des procédures déjà peu simples. Son véritable coût reste toujours inconnu (auquel il faut ajouter le coût des dysfonctionnements durant plus d'un an), mais il y a fort à parier que plusieurs unités de recherche auraient pu vivre pendant plusieurs années.

Formation permanente

En termes de formation, si l'Inserm répond dans bien des cas de façon satisfaisante aux demandes des agents statutaires Inserm, il existe encore des difficultés pour certaines formations obligatoires tel que le travail sur animal. Par ailleurs il ne faut pas oublier que la formation permanente est, pour nous ITA, et particulièrement les catégories C, un des rares outils de promotion sociale.

Publications

Des progrès importants peuvent être réalisés en ce qui concerne l'association des ITA aux publications, source de motivation et facteur susceptible d'être pris en compte dans les procédures d'évaluation, actuellement en mutation, et dont, dans une conjoncture de mise en concurrence généralisée on ne peut préjuger de l'importance.

Clin d'oeil :

Mots-clefs à la mode:

Régionalisation - Mutualisation - Masse critique - Transparence - Excellence - Recentrage - Concurrence - Continuum - Externalisation - Lisibilité

Mots en désuétude :

Interdisciplinaire - Organisation

Enfin, dans le grand débat actuel, je me permet de présenter quelques constatations et craintes concernant notre système de recherche. Pardonnez le trait grossier à la mesure des inquiétudes. Tout ce qui est dit n'engage, bien entendu, que moi. (Je transmets par ailleurs, en document attaché, une analyse du SNTRS que je trouve très pertinente).

J'ai ainsi pu ainsi noter dans les perspectives futures évoquées par les différents projets de refonte de la recherche :

1) Une forte influence de l'Europe via la commission européenne (pour les subsides), le Parlement Européen (pour les attentes de la société civiles), et les projets européens (pour la politique scientifique, l'évaluation et la bureaucratie). Les conséquences en seront une orientation forte des programmes selon les demandes de la société civile, réinterprété par un lobbying forcené de toutes sortes de groupes de pression (les plus riches étant les plus invasifs). Par ailleurs la répartition de « pôles d'excellence » entre pays va conduire à des spécialisations géographiques marquées. La recherche fondamentale non dirigée risque, dans un tel contexte, d'être le parent pauvre. On lui demande donc explicitement de se constituer en groupe de pression.

2) La mise en place, en France, d'agences de moyens (sous la tutelle forte du ministère de la recherche) distribuant les crédits entre les instituts dont le nombre sera réduit ne leur laissant que très peu de latitude pour leur propre politique. La place du ministère s'affirme donc encore plus importante et le lobbying (qui existe déjà) sera sans doute féroce pour la répartition des crédits.

3) La mise en place d'une structure d'évaluation « indépendante » qui fait appel à des experts « extérieurs » de préférence anglo-saxons (quid par ailleurs de la confidentialité des projets de recherche). Nous assisterons donc à des assemblées d'experts

professionnels avec une disparition à peu près assurée des experts élus dont le rôle était d'apporter un minimum d'équilibre et de transparence (ce que j'essaie de faire aujourd'hui).

4) Un poids décuplé des régions et la mise en place de grosses structures locales (appelé selon les cas TGU, instituts, campus S) dans lesquelles risquent de se noyer les équipes existantes. On notera l'existence de telles structures est motivée plus par la mutualisation des moyens et des personnels et de que par une cohésion scientifique

5) A cela est associée une personnalisation très marquée des projets. Les projets se définissent par : un site, un sujet, un homme (de préférence très médiatique), l'association des trois garantissant la sacro-sainte « visibilité » internationale. On peut se demander dans une telle situation ce que deviendra l'évaluation actuelle et la capacité à répondre aux pressions locales fortes. Dans ce contexte, l'université aura un poids décuplé. Une telle situation signe la disparition rapide des instituts de recherche actuels.

6) La culture du projet qui se met en place dans la fonction publique et dont on voit poindre les premières inflexions : Normes de qualité dont l'industrie après avoir pris la mesure essaie de réduire la part bureaucratique (procédures dont l'adaptation au domaine de la recherche nécessite des progrès). - Informatisation et rigidification des procédures (car l'informatisation est généralement interprétée par la haute administration comme une standardisation absolue des procédures). Mise en place d'un système de projets à l'européenne (lourde bureaucratie). Autant de mutations qui risquent de conduire à une gestion virtuelle (on habillera les projets de façon à ce qu'ils collent avec la mode - on déclarera ce que l'on croit que l'on attend de vous). On sait ce que cela a produit dans le domaine économique (scandale des pseudo-audits).

7) La mise en place de hiérarchie locale pyramidale forte avec une parfaite stabilité en haut de l'échelle et une totale instabilité en bas de l'échelle (doctorants - post-doctorants - majorité d'ITA sur CDD - externalisation de nombreuses tâches). Les situations des techniciens et ingénieurs (particulièrement en informatique) seront de plus en plus assimilés à la situation des agents d'entretien dont on sait qu'ils ont fait leur travail mais avec qui on a des contacts réduits.

En conclusion, alors que les défis planétaires se multiplient et nécessitent de façon urgente de l'imagination, une réflexion pour le long terme, on est en train de mettre en place des systèmes contraignants fondés sur une logique à très court terme, un nivellement de la pensée, un darwinisme mal digéré, et une absence totale de régulation. Cela peut conduire, comme dans le domaine financier, à des bulles virtuelles et des à-coups permanents qui sont l'antithèse du travail de recherche.

Sont associés à cela des techniques éculées de management que notre administration semble découvrir et pare des plumes du modernisme, techniques qui ont montré leur absence d'efficacité à tel point que l'industrie en a tiré les enseignements en les abandonnant.

Nous passons de la culture d'équipe, à la culture d'individu défendant leur pré carré (avec comme postulat « la concurrence fait ressortir les plus imaginatifs » et « l'argent attire les meilleurs »). Autant de principes qui ont montré leurs limites en terme de qualité de service et de valeur ajoutée dans le monde audiovisuel, qui a vécu cette mutation, il y a une quinzaine d'années, et dont on observe le peu d'imagination et l'effet normalisant dévastateur.

ALAIN GIRON

CSS : classement des unités mono-thématiques 2004

CSS1		CSS2		CSS3		CSS4	
1 ^{er}	ARTHUR Michel	1 ^{er}	AMIGORENA Sebastian	1 ^{er}	TZOURIO Christophe	1 ^{er}	ROSA Jean-Philippe
2 ^{ème}	CAVAILLON Jean-Marc	2 ^{ème}	KAVERI Srinivas	2 ^{ème}	BEGAUD Bernard	2 ^{ème}	LACOLLEY Patrick
3 ^{ème}	BELEC Laurent	3 ^{ème}	FRADE Raymond	3 ^{ème}	CLAVEL-CHAPERON Françoise	3 ^{ème}	BEAUMONT Carole
4 ^{ème}	BARIN Francis					4 ^{ème}	LEVY Patrick
						5 ^{ème}	PLOUET Jean
CSS5		CSS6		CSS7		CSS8	
1 ^{er}	HELWIG Jean-Jacques	1 ^{er}	LLORENS CORTES Catherine	1 ^{er}	VERDIER Jean-Michel	1 ^{er}	LOEFFLER Jean-Philippe
		2 ^{ème}	CLEZARDIN Philippe			2 ^{ème}	DENIAU Jean-Michel
		3 ^{ème}	FENICHEL Patrick			3 ^{ème}	CHIRON Catherine
		4 ^{ème}	LOMBES Marc			4 ^{ème}	LEGAY Claire
		5 ^{ème}	MORMEDE Pierre			5 ^{ème}	SAVASTA Marc
		6 ^{ème}	BLEICHER Françoise			6 ^{ème}	HUGON Jacques
		7 ^{ème}	BOISSIER Marie-Christophe			7 ^{ème}	SIMMONEAU Michel
CSS9		CT1		CT2		CE3	
1 ^{er}	MARRE Michel	1 ^{er}	LEVI Francis	1 ^{er}	BAHRAM Seiamak	1 ^{er}	GORWOOD Philip
2 ^{ème}	MALTHIERY Yves					2 ^{ème}	HARDY-BAYLE Marie-Christine
3 ^{ème}	LEVY-MARCHAL Claire					3 ^{ème}	FALISSARD Bruno
4 ^{ème}	MASSY Ziad					CE6	
5 ^{ème}	LETELLIER Thierry					1 ^{er}	VAIMAN Daniel
6 ^{ème}	CYNOBER Luc					2 ^{ème}	McELREAVEY Ken
7 ^{ème}	BATAILLE Dominique						

Classement des unités pluri-thématiques 2004

CSS1		CSS2		CSS3		CSS4	
1 ^{er}	SEKALI RAFIK Pierre	1 ^{er}	DI SANTO James	1 ^{er}	THOMAS Guy	1 ^{er}	MICHEL Jean-Baptiste
2 ^{ème}	ROMMELAERE Jean	2 ^{ème}	BENSUSSAN Armand	2 ^{ème}	LERT France	2 ^{ème}	PRETOLANI Marina
		3 ^{ème}	CHARRON Dominique			3 ^{ème}	COLIN Yves
						4 ^{ème}	ADNOT Serge
						5 ^{ème}	BERDEAUX Alain
						6 ^{ème}	ALHENC-GELAS François
						7 ^{ème}	ELION Jacques
CSS5		CSS6		CSS7		CSS8	
1 ^{er}	MONTEIRO Renato			1 ^{er}	MARTIN Jean-Louis	1 ^{er}	ZALC Bernard
2 ^{ème}	MAUVIEL Alain			2 ^{ème}	HERMENT Alain	2 ^{ème}	HIRSCH Etienne
3 ^{ème}	RONCO Pierre			3 ^{ème}	MAIER Marc	3 ^{ème}	HAMON Michel
4 ^{ème}	LABURTHE Marc					4 ^{ème}	GRESSENS Pierre
5 ^{ème}	PESSAYRE Dominique					5 ^{ème}	SOBEL André
6 ^{ème}	GESPACH Christian						
7 ^{ème}	KEDINGER Michèle						
8 ^{ème}	VANDEWALLE Alain						
CSS9		CT1		CT2		CE3	
1 ^{er}	HOUSSET Chantal	1 ^{er}	GIOVANNINI Marco	1 ^{er}	AMSELEM Serge	1 ^{er}	DANION Jean-Marie
2 ^{ème}	FERRE Pascal	2 ^{ème}	LANOTTE Michel				
3 ^{ème}	SCHERMANN Jean-Michel	3 ^{ème}	KLEIN Jean-Paul				
4 ^{ème}	YEN POTIN Frances						

Classement des URIT-M 2004

CSS1		CSS7		CSS9	
1 ^{er}	COUET William	1 ^{er}	FELBLINGER Jacques	1 ^{er}	MARQUET Pierre
		2 ^{ème}	BENHAMOU Claude		
		3 ^{ème}	BOIRE Jean-Yves		
		4 ^{ème}	CLEMENT Olivier		
		5 ^{ème}	PATRICE Thierry		
		6 ^{ème}	ABGRALL Jean-François		